



**SPP et PATS
SDIS du RHONE**

Monsieur le Président
du Conseil d'Administration
du SDIS du Rhône
17 rue Rabelais
69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 1^{er} décembre 2010

Par fax et par courriel

Objet : demande de renseignements

Monsieur le Président,

Par courrier du 20 novembre 2010 nous vous avons demandé un rendez-vous en urgence. Nous avons été reçus par le Directeur accompagné de 3 officiers. Nous observons que vous n'avez pas voulu mandater d'élus du Conseil d'Administration pour nous recevoir.

Dans le cadre de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 10 décembre prochain, nous nous intéressons de près à votre projet de délibération relative aux logements au SDIS du Rhône.

Vous n'êtes pas sans ignorer que la chambre régionale des comptes de la région Rhône-Alpes procède actuellement au contrôle des comptes et de la gestion du SDIS des exercices 2003 à 2008, voire 2009 sur certains points (lettre du 12 février 2010).

Il semble que le rapport d'observations définitives de la CRC ne vous ait pas encore été communiqué puisque vous n'avez pas encore programmé la communication et le débat en assemblée délibérante que vous imposent les textes de la République Française.

Néanmoins nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer avant le prochain Conseil d'Administration du 10 décembre 2010 les éléments d'information que vous avez forcément déjà reçu au travers du ou des rapports d'observations provisoires de la chambre régionale.

En espérant que notre demande retiendra toute votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre haute considération.

Le secrétaire général

Gilbert LEBRUN